

# Dons Une coopération financière destinée à construire l'infrastructure sociale des pays en développement

## ■ Construire l'avenir des pays à faible revenu

Un don est une aide financière sans obligation de remboursement de la part du pays en développement bénéficiaire. Destiné en priorité aux pays à faible revenu, ce type d'aide couvre un large éventail d'activités de coopération liées à l'avenir des pays partenaires, comme le développement de l'infrastructure économique et sociale, via la construction d'hôpitaux ou de ponts, ainsi que l'éducation, la sensibilisation au VIH/sida, la santé infantile, et l'environnement notamment.

Ces dernières années, les dons jusqu'alors réservés à l'appui structurel – construction d'installations ou fourniture d'équipements – se sont étendus aux aspects non structurels de l'aide – assistance technique, développement des ressources humaines, et autres activités – avec à la clé une coopération plus efficace.

Ainsi, afin de transmettre à la population locale le savoir-faire nécessaire à l'exploitation et à la maintenance des équipements fournis par des dons, des experts sont détachés du Japon ou des représentants de la population locale sont invités à suivre une formation au Japon. Dans certains cas, les dons servent également à financer la construction des structures de formation et de recherche permettant d'assurer la coopération technique.

À l'exclusion des projets mis en œuvre par le ministère japonais des Affaires étrangères dans le cadre de la politique diplomatique, tous les projets de dons sont gérés et exécutés par la JICA, des études préliminaires à la gestion de l'après-projet en passant par les opérations de paiement.

## ■ Secteurs ciblés

Les principaux secteurs ciblés sont la santé et les soins médicaux,



Treize casernes de pompiers de la capitale arménienne, Yerevan, ont reçu 28 camions pour remplacer d'anciens véhicules, ainsi que des conseils techniques sur les opérations et la lutte contre les incendies (projet d'amélioration des équipements de lutte contre les incendies à Yerevan, en Arménie).

l'assainissement, l'approvisionnement en eau, l'éducation primaire et secondaire, le développement rural et agricole, les transports, l'électricité, l'information et les communications et autres besoins essentiels de l'être humain. Ces dernières années, la coopération s'est diversifiée et étendue à d'autres secteurs, tels que la prévention des conflits, la consolidation de la paix, l'éradication des mines terrestres, les mesures de lutte contre le terrorisme et la piraterie, la prévention et la reconstruction après des catastrophes, l'environnement, et la lutte contre le changement climatique.

## ■ Procédure de mise en œuvre des dons

### Identification et formulation du projet

Sur la base des discussions avec le gouvernement du pays partenaire, la JICA conduit diverses études, notamment préparatoires, examinant ainsi sous divers angles la situation du pays, les objectifs du projet, l'étendue de la coopération, les structures d'exécution et de gestion et les résultats attendus

### Types de dons mis en œuvre par la JICA

Intitulé du programme	Résumé
<b>Dons pour les projets généraux</b>	Soutien aux projets mis en œuvre pour répondre aux besoins essentiels de l'être humain, tels que l'éducation (ainsi que la construction d'hôpitaux, d'écoles et de routes, l'achat de matériels et d'équipements pour les véhicules de transport en commun, etc.).
<b>Dons pour l'autonomisation communautaire</b>	Soutien au développement intégré de compétences dans les communautés dont l'existence ou les conditions de vie sont menacées
<b>Dons pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix</b>	Soutien et autres mesures pour développer les infrastructures économiques et sociales nécessaires dans les pays en situation post-confliktuelle.
<b>Dons pour la prévention des catastrophes et la reconstruction</b>	Soutien en matière de prévention et de reconstruction après des catastrophes
<b>Dons pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique</b>	Soutien à l'adoption de politiques et à la planification relative aux mesures de lutte contre le changement climatique mondial, etc., et aux projets associés
<b>Dons pour les stratégies de réduction de la pauvreté</b>	Soutien budgétaire aux pays mettant en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté
<b>Dons pour le développement des ressources humaines (bourses d'étude)</b>	Soutien à la formation de jeunes fonctionnaires
<b>Dons pour la pêche</b>	Soutien aux projets de promotion de l'industrie de la pêche
<b>Dons pour la culture</b>	Soutien à l'achat d'équipements et au développement d'installations nécessaires pour promouvoir la culture, etc.
<b>Dons pour les agriculteurs défavorisés</b>	Soutien à l'achat d'équipements agricoles et d'engrais etc., pour appuyer les efforts destinés à réaliser l'autosuffisance alimentaire.
<b>Dons pour la coopération antiterroriste et le renforcement de la sécurité</b>	Soutien au renforcement de mesures de lutte contre la piraterie et d'autres actions de sécurité publique

du projet. Les fonds requis sont calculés sur la base de ces informations.

#### Examen et approbation

La JICA transmet au gouvernement japonais toutes les informations relatives au processus de mise en œuvre et aux résultats des études préparatoires, elle vérifie le bien-fondé du projet et examine le contenu de la coopération.

En fonction des résultats des études, le gouvernement japonais exécute les examens et les procédures requis pour libérer les budgets et soumet ses propositions au Cabinet, à qui revient la décision finale pour la mise en œuvre du projet.

#### Échange de notes et accord de don

Après l'approbation du Cabinet, le gouvernement du pays partenaire et le gouvernement du Japon signent des documents (échange de notes) récapitulant les objectifs et le contenu de la coopération pour le projet concerné.

La JICA signe alors avec le gouvernement du pays partenaire un « accord de don » qui définit les conditions du don.

#### Mise en oeuvre

Suite à la signature de l'échange de notes et de l'accord de don, la JICA fournit au pays bénéficiaire et aux consultants des conseils et des recommandations pour la mise en œuvre du projet. Ces avis techniques et recommandations garantissent le respect des délais et des procédures de construction d'installations et de fourniture de matériels et d'équipements, à compter de la date de l'accord de don jusqu'à la fin des travaux de construction, y compris la remise des matériels et des équipements.

#### Gestion de l'après-projet

Au terme de la coopération, le gouvernement du pays partenaire prend en charge la maintenance et le fonctionnement du projet. Certains problèmes non prévus, comme les pannes d'équipement, peuvent cependant se produire. La JICA assure alors une coopération supplémentaire, sous la forme de fourniture de matériels et d'équipements, d'envoi d'équipes de réparation, et de travaux de réparation d'urgence, destinée à pérenniser les effets de l'aide.



La JICA a modernisé les installations et les équipements de l'hôpital universitaire de Jaffna. Cet établissement, qui est le seul à pouvoir fournir des soins tertiaires dans la province Nord du Sri Lanka ne fonctionnait plus correctement à cause de l'état de délabrement de ses installations et équipements. La photographie représente les équipements fournis au département de radiologie de l'hôpital (projet d'amélioration des fonctions centrales de l'hôpital universitaire de Jaffna, au Sri Lanka).

## Études préparatoires

### Élaborer une coopération pour maximiser les bénéfices des trois types d'instruments d'aide : la coopération technique, les prêts d'APD et les dons

#### Renforcer la mise en œuvre flexible et rapide de projets efficaces grâce aux études préparatoires

Les études préparatoires sont entreprises au stade de la préparation du projet de coopération.

Elles permettent une amélioration significative de la flexibilité et de la vitesse d'exécution du projet pour les raisons suivantes :

- La décision de mener une étude préparatoire peut être prise à tout moment si elle est nécessaire, en consultation avec le ministère des Affaires étrangères du Japon.
- Lorsque cela est approprié, un programme de coopération et des projets individuels peuvent être regroupés dans une seule étude.

Les études préparatoires permettent à la JICA d'optimiser les combinaisons et les effets de synergie des trois types d'instruments d'aide, la coopération technique, les prêts d'APD, et les dons, et ainsi d'améliorer les effets sur le développement.

Les objectifs des études préparatoires peuvent être divisés en deux catégories principales :

- 1) Une étude peut « fixer un objectif de développement pour la coopération » et « élaborer des scénarios de coopération appropriés (programme de coopération) pour réaliser cet objectif », afin d'aider le pays partenaire à atteindre des objectifs de développement spécifiques d'une manière efficace et efficiente.
- 2) Une étude peut identifier et formuler des projets individuels et des plans de base pour ces projets, proposer des contenus pour la coopération et examiner la pertinence, l'efficacité et l'efficience des projets candidats.